

Dans la Capitale

A travers la ville
Température délicieuse aujourd'hui après une nuit assez froide.

Une escouade de journaliers a commencé hier à déblayer la voie des chars urbains sur les rues Sparks et Sussex.

La glace est partie sur un très large espace sur la rivière Ottawa à l'endroit de la traversée vis-à-vis de Hull.

Les ruines du vieux moulin Beaudry, sur la rue Albert, rendent la circulation des piétons sur les trottoirs fort dangereuse.

Membres du chœur St. Joseph ont présenté à Mlle Aggie Phillips une adresse et un superbe portemanteau pour les précieux services qu'elle ne cesse de rendre à ce chœur.

C'est aujourd'hui le 23ième anniversaire de la grande inondation qui causa tant de ravages dans la plupart des paroisses échelonnées sur les bords du fleuve St. Laurent.

On est à construire un nouveau trottoir sur le côté nord de la rue McLaren, entre les rues Metcalf et O'Connor.

Il y aura ce soir à 8 heures p. m. un grand assemblée à l'hôtel de ville dans la salle de comités, des citoyens de la ville d'Ottawa, afin de prendre en considération et adopter les mesures nécessaires pour l'organisation de la fête que l'on veut donner au Gouverneur Général avant son départ du Canada.

La représentation sera donnée au bénéfice du corps de musique de St. Anne et tout nous promet un programme des plus attrayants. N'oublions pas que le corps de musique de la Pointe Gatineau y sera présent et exécutera durant la soirée des airs choisis de son répertoire.

La vente en faveur des sociétés se continue au bazar de l'orphelinat St. Joseph; les membres des associations catholiques de secours mutuels semblent jusqu'à présent vouloir garder le dessus quoique le résultat du vote jusqu'à présent ne soit pas encore connu.

Comme d'habitude, il faisait un temps affreux hier au terrain de tir Rideau. Le vent soufflait à l'ouest, accompagné tantôt de neige et tantôt de pluie, et cela a beaucoup empêché le tir.

Ensuite il y eut un "sweepstake" sur 5 pigeons chaque. J. Stewart et L. Labelle cassèrent leurs 5 pigeons. Ils recommenceront et à 24 verges de distance M. Labelle gagna le sweep par un.

Vers les 10 hrs hier matin, l'alarme sonnée à la boîte 12 appela les pompiers à la résidence du constable McLaughlin, sur la rue Maria.

«La Vallée Courrier» voudra bien reproduire demain le courrier de Hull.

M. J. N. Fortin, marchand de Hull et Ottawa est allé à Montréal.

Pas de prisonniers à la cour de police, ce matin.

Il y aura demain matin, une assemblée spéciale du conseil de ville. Les trottoirs sur la rue principale sont dans un état dangereux pour les piétons à plusieurs endroits.

L'eau a monté considérablement sur la rivière de l'Ottawa depuis quelques jours.

Le club dramatique jouera dimanche soir à la salle de l'Écure de la Jeunesse, "l'Enfant du Proletaire," drame en trois actes. MM. A. Caron, D. Caron, D. Prud'homme, A. Charbonneau, J. Caron et H. Larocque feront les frais de la soirée, aidés de la fanfare de Hull, qui exécutera les plus beaux morceaux de son nouveau répertoire.

«La Vallée» d'hier soir annonce que M. Pagé sera admis membre de l'Association Conservatrice de la ville de Hull, à sa prochaine assemblée. D'après lui, ça serait un désavantage. Le rédacteur de ces deux importantes feuilles, rouges, employé à la Chambre des Communes, comme traducteur, n'aura pas l'honneur, nous dit-on, d'en faire partie.

REGLEMENT PROPOSE.

REGLEMENT No. —

Pour pouvoir à l'émission d'obligations au montant de \$210,000 pour rembourser certaines dettes de la ville d'Ottawa, qui sont maintenant dues et pour payer pour l'exécution de certains travaux publics dans la juridiction du Conseil de la Corporation de la ville d'Ottawa, en vertu de la 12e Section du 53e Chapitre d'un acte de l'Assemblée législative de la province d'Ontario, passé dans la 51e année du règne de Sa Majesté la Reine Victoria, intitulé: UN ACTE POUR ETENDRE LES LIMITES DE LA VILLE D'OTTAWA ET DETERMINER LES QUARTIERS DE LA DITE VILLE ET POUR D'AUTRES FINS.

1. VU QUE la Corporation de la ville d'Ottawa, a encouru des dettes qui sont maintenant dues au montant de \$131,000 comprenant le montant de certains hypothèques sur des propriétés de la ville;

2. ET VU QUE l'Assemblée législative de la Province d'Ontario, a par l'acte précité,

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ET VU QUE le total des dites sommes s'élève à \$210,000.

ET VU QUE l'Assemblée législative de la Province d'Ontario, a par l'acte précité,

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ET VU QUE le total des dites sommes s'élève à \$210,000.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

ETABLISSEMENT d'un nouveau système de nivelage des rues.

le crédit de ces obligations, un montant d'argent n'excédant pas en tout la somme de \$210,000 et de faire remettre cette somme dans les mains du trésorier de la dite ville pour les fins et pour les buts précités.

2. QUE, il sera et peut être légal que le conseil de la corporation de la ville d'Ottawa émette des obligations au montant de \$210,000, en sommes de pas moins de \$100 chaque, et que les dites obligations se soient scellées avec le sceau de la dite corporation et signées par les dits maire et trésorier.

3. QUE les dites obligations seront payables à la Banque de Québec, dans la ville d'Ottawa, dans l'espace de vingt ans de la date de leur émission et que des coupons y seront attachés pour le paiement de l'intérêt.

4. QUE les dites obligations porteront intérêt à et après le taux de cinq pour cent par an à partir de leur date, lequel intérêt sera payable semi-annuellement les premiers jours de mai de juin et de décembre de chaque année à la Banque de Québec dans la ville d'Ottawa.

5. QUE durant la circulation des obligations qui seront émises en vertu de ce Règlement, la somme de \$7,140 sera prélevée annuellement sur les dites obligations et ainsi la somme de \$10,500 sera prélevée annuellement au fur et à mesure de l'amortissement pour le paiement du capital de l'emprunt de \$210,000, formant un total de \$17,640 devant être prélevés annuellement, comme ci-haut mentionné, et qu'un taux spécial dans la piastre sur l'évaluation de la propriété cotisable dans la ville d'Ottawa adessus de toutes cotisations et taxes et lequel taux spécial devra être suffisant chaque année pour produire le montant de \$17,640, sera prélevé et payé annuellement chaque année pendant la circulation des dites obligations et chacune d'elles pour payer la dite somme de \$210,000, avec intérêt comme ci-haut mentionné.

6. QUE la dite somme de \$210,000, lorsque réalisée devra être appliquée comme suit:

Pour faire face aux dites dettes maintenant dues, y compris certaines hypothèques sur la propriété de la ville..... \$131,000

Pour l'exécution de certains travaux publics dont le coût approximatif est comme suit:

La construction d'un pont en fer sur la rivière Rideau au sud par le centre de la rue Metcalf, à l'ouest par le centre de la rue O'Connor, et à l'est par le centre de la rue Wellington et au sud par les limites de la ville..... \$72,000

La construction d'un débouché à l'égout principal du quartier Ottawa..... 15,000

La construction d'un débouché à l'égout principal du quartier New-Edinburgh..... 4,000

La construction d'un débouché à l'égout principal du quartier Ottawa..... 3,000

La réparation des bûches et terrains du Parc Lansdowne..... 7,000

La réparation des bûches et terrains du Parc Lansdowne..... 3,000

Le débouché d'un nouveau système de nivelage des rues..... 3,000

ET VU QUE le dit règlement deviendra en force et en opération le 1er jour de juin dans l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-huit.

ET VU QUE ce Règlement exige l'assentiment des électeurs de la dite ville d'Ottawa, avant son adoption finale;

ET VU QUE il est nécessaire de choisir une date et un lieu pour prendre le vote des dits électeurs sur le dit règlement proposé et aussi un jour pour la considération finale du dit règlement en conseil.

8. Qu'il soit en conséquence décrété, par le dit conseil municipal, que les votes des électeurs de la dite ville d'Ottawa seront pris sur ce Règlement par les députés officiers-rapporteurs ci-après nommés, mercredi, le second jour de mai mil huit cent quatre-vingt huit, à commencer de neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et aux endroits sous-mentionnés:

QUARTIER WELLINGTON DIVISION No 4

Comprenant toute cette partie de la rue Wellington bornée à l'est par la ligne de Concession, à l'ouest par le centre de la rue Division, et au nord par le centre de la rue George et la Terrace Victoria, et au sud par les limites de la ville.

Bureau de votation au lot No 25 du côté nord de la rue Albert.

Député officier rapporteur: W. A. Jamieson.

DIVISION No 5.

Comprenant toute cette partie du quartier Wellington bornée à l'est par le centre de la rue Lyon jusqu'à son intersection avec la rue Maria, et ensuite par une ligne du côté de l'est passant au centre de la rue Maria à son intersection avec la rue Kent jusqu'aux limites de la ville, à l'ouest par la ligne de Concession, au nord par le centre de la rue Wellington et au sud par les limites de la ville.

Bureau de votation, à la maison de W. Schofield, 252 rue Bay.

Député officier rapporteur—J. C. Jamieson.

DIVISION No 6.

Comprenant toute cette partie du quartier Wellington bornée à l'ouest par le centre de la rue Lyon jusqu'à son intersection de la rue Maria, et ensuite par une ligne tirée du côté de l'est au centre de la rue Maria jusqu'à son intersection avec la rue Kent, et ensuite par une ligne passant par le centre de la rue Kent, jusqu'aux limites de la ville, à l'est par le centre de la rue Bank, au nord par le centre de la rue Wellington et au sud par les limites de la ville.

Bureau de votation, à la Station de pompes au coin des rues Queen et Lyon.

Député officier rapporteur G. A. Mann.

DIVISION No 7.

Comprenant toute cette partie de la rue Wellington bornée à l'ouest par le centre de la rue Bank, à l'est par le centre de la rue O'Connor, au nord par le centre de la rue Wellington et au sud par les limites de la ville.

Bureau de votation, à la boutique de M. A. Mills à la partie ouest du lot 42 sur le côté sud de la rue Albert.

Député officier rapporteur, Horace Pratt.

DIVISION No 8.

Comprenant toute cette partie de la rue Wellington, bornée à l'ouest par le centre de la rue O'Connor, à l'est par le centre de la rue Metcalf, au nord par le centre de la rue Wellington et au sud par les limites de la ville.

Bureau de votation, à la Station de pompes No 4, rue Cumberland.

Député officier rapporteur, P. M. Duffy.

DIVISION No 19

Comprenant toute cette partie du quartier By bornée au sud par la ligne en arrière des lots faisant face au côté nord de la rue Rideau, au nord par le centre de la rue Saint-Patrice et à l'est par le centre de la rue Chapel.

Bureau de votation au carré Anglaise, halle du marché.

Député officier rapporteur: Thos Morris.

QUARTIER OTTAWA DIVISION No 20

Comprenant toute cette partie du quartier Ottawa bornée au sud par le centre de la rue St. Patrice, du côté nord par la ligne en arrière, et y compris les lots sur le côté nord de la rue de l'Eglise, à l'ouest par la réserve du gouvernement, y compris les lots No 1 jusqu'au No 16 inclusivement sur la rue Sussex et à l'est de la rue King.

Bureau de votation à la résidence de John McLaughlin, No 18, du côté sud de la rue St. André.

Député officier-rapporteur: P. R. Valiquette.

DIVISION No 21

Comprenant toute cette partie du quartier Ottawa bornée au sud par le centre de la rue St. Patrice, au nord par le centre de la rue Cathcart, à l'ouest par le centre de la rue King, et à l'est par la rivière Rideau.

Bureau de votation au lot No 5, sur le côté nord de la rue Ottawa.

Député officier rapporteur: Ls. Foisy.

DIVISION No 22

Comprenant toute cette partie du quartier "Ottawa", bornée au sud par les deux côtés de la rue St. André, au nord par le centre de la rue Cathcart jusqu'au lot No. 32, à l'ouest par le centre de la rue Sussex, et à l'est par le centre de la rue King.

Bureau de votation au No. 18, sur le côté de la rue Bolton.

Député officier rapporteur—N. Bérichon.

DIVISION No 23.

Comprenant toute cette partie du quartier "Ottawa", bornée au sud par le centre de la rue McTaggart, à l'ouest par la rivière Ottawa, et à l'est par la rivière Rideau.

Bureau de votation à la maison de James Mulrooney, No. 123, rue Dalhousie.

Député officier rapporteur—E. Chateaufort.

DIVISION No 24.

Comprenant toute cette partie du quartier Ottawa, bornée au sud par le centre de la rue Metcalf, à l'ouest par le centre de la rue Metcalf, au nord par le centre de la rue Wellington et au sud par les limites de la ville.

Bureau de votation, à la boutique de M. A. Mills à la partie ouest du lot 42 sur le côté sud de la rue Albert.

Député officier rapporteur, Horace Pratt.

Député officier rapporteur—Hugh Davies.

DIVISION No 14

Comprenant toute cette partie du quartier St. George, bornée au nord par le centre de la rue Stewart, au sud par les limites de la ville, à l'ouest par le centre de la rue Cumberland jusqu'à son intersection de la rue Théodore, à l'ouest jusqu'au canal Rideau et à l'est par la rivière Rideau.

Bureau de votation à la maison de James Driscoll, au coin des rues Stewart et Nelson.

Député officier rapporteur—J. F. Brown.

QUARTIER BY DIVISION No 15.

Comprenant toute cette partie du quartier By bornée au sud par le centre de la rue George, au nord par le centre de la rue Clarence, à l'est par le centre de la rue King et à l'ouest par l'avenue McKenzie.

Bureau de votation, à la salle du marché du quartier By.

Député officier rapporteur P. Lunny.

DIVISION No 16.

Comprenant toute cette partie du quartier By bornée au sud par la ligne en arrière des lots faisant face du côté nord de la rue Rideau, au nord par le centre de la rue Clarence, à l'est par le centre de la rue Chapel, et à l'ouest par le centre de la rue King.

Bureau de votation, au No 18 au sud de la rue Parry.

Député officier rapporteur, G. W. Séguin.

DIVISION No 17.

Comprenant toute cette partie du quartier By bornée au sud par le centre de la rue Clarence, au nord par le centre de la rue St. Patrice, à l'est par le centre de la rue Chapel et à l'ouest par le centre de la rue King.

Bureau de votation, au No 12 du côté nord de la rue Parry.

Député officier rapporteur, Augustin Lemay.

DIVISION No 18.

Comprenant toute cette partie du quartier By bornée au sud par le centre de la rue Clarence, au nord par le centre de la rue St. Patrice, à l'est par le centre de la rue King, et à l'ouest par l'avenue McKenzie.

Bureau de votation, à la Station de pompes No 4, rue Cumberland.

Député officier rapporteur, P. M. Duffy.

DIVISION No 19

Comprenant toute cette partie du quartier By bornée au sud par la ligne en arrière des lots faisant face au côté nord de la rue Rideau, au nord par le centre de la rue Saint-Patrice et à l'est par le centre de la rue Chapel.

Bureau de votation au carré Anglaise, halle du marché.

Député officier rapporteur: Thos Morris.

QUARTIER OTTAWA DIVISION No 20

Comprenant toute cette partie du quartier Ottawa bornée au sud par le centre de la rue St. Patrice, du côté nord par la ligne en arrière, et y compris les lots sur le côté nord de la rue de l'Eglise, à l'ouest par la réserve du gouvernement, y compris les lots No 1 jusqu'au No 16 inclusivement sur la rue Sussex et à l'est de la rue King.

Bureau de votation à la résidence de John McLaughlin, No 18, du côté sud de la rue St. André.

Député officier-rapporteur: P. R. Valiquette.

DIVISION No 21

Comprenant toute cette partie du quartier Ottawa bornée au sud par le centre de la rue St. Patrice, au nord par le centre de la rue Cathcart, à l'ouest par le centre de la rue King, et à l'est par la rivière Rideau.

Bureau de votation au lot No 5, sur le côté nord de la rue Ottawa.

Député officier rapporteur: Ls. Foisy.

DIVISION No 22

Comprenant toute cette partie du quartier "Ottawa", bornée au sud par les deux côtés de la rue St. André, au nord par le centre de la rue Cathcart jusqu'au lot No. 32, à l'ouest par le centre de la rue Sussex, et à l'est par le centre de la rue King.

Bureau de votation au No. 18, sur le côté de la rue Bolton.

Député officier rapporteur—N. Bérichon.

DIVISION No 23.

Comprenant toute cette partie du quartier "Ottawa", bornée au sud par le centre de la rue McTaggart, à l'ouest par la rivière Ottawa, et à l'est par la rivière Rideau.

Bureau de votation à la maison de James Mulrooney, No. 123, rue Dalhousie.

Député officier rapporteur—E. Chateaufort.

DIVISION No 24.

Comprenant toute cette partie du quartier Ottawa, bornée au sud par le centre de la rue Metcalf, à l'ouest par le centre de la rue Metcalf, au nord par le centre de la rue Wellington et au sud par les limites de la ville.

Bureau de votation, à la boutique de M. A. Mills à la partie ouest du lot 42 sur le côté sud de la rue Albert.

Député officier rapporteur, Horace Pratt.

VOITURES D'ENFANTS

de toutes descriptions à la SALLE DES VARIÉTÉS et MAGASIN de FOURNITURES pour MAISONS.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

CHAUSSURES

C'est en allant vous faire Chaussé au No. 223, rue Dalhousie que vous aurez une bonne paire de Chaussures faite juste à votre pied et d'une bonne durabilité. Chaussures d'hommes, de Dames, d'enfants, etc. etc.

NAPOLÉON CANTIN

No 219 RUE DALHOUSIE

NOUVELLES DIVERSES.

Hier soir à eu lieu au bazar de l'orphelinat St. Joseph, le dîner des sénateurs et membres de la Chambre des Communes. Bon nombre de nos députés canadiens, parmi lesquels nous avons remarqué les honorables Jos. Royal et Bolduc, et MM. Robillard, Amyot, Langelier, Vanasse, Gimon, Godbout, Choquet, Jones, Baim, Thérien, Labrosse, etc. avaient tenu à témoigner par leur présence l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre éminemment chrétienne de l'orphelinat.

Le menu du dîner faisait honneur au bon goût des dames qui président aux tables de rafraichissements. Au dessert, M. R. Godbout, en termes très heureux, proposa la santé des dames à laquelle MM. Thérien, Amyot et Royal répondirent. M. Robillard proposa la santé "aux orphelins" à laquelle MM. Drapeau, président de l'orphelinat, Langelier, Thérien, Jones et Bolduc furent appelés à répondre. Somme toute la soirée fut très agréable et MM. les députés se séparèrent en exprimant l'intention de renouveler leur visite au bazar.

Une assemblée du comité de l'Association de la ville d'Ottawa, sous la présidence de l'évêché Laverdure, en l'absence du président.

On fait lecture d'une lettre de M. Starrs demandant d'être nommé pour l'arrosage des rues, la question est renvoyée à plus tard.

M. Quain explique au comité que la lettre envoyée par sa mère est au sujet d'un terrain vacant sur lequel il n'y a qu'un hangar et qu'il n'est pas juste que des taxes d'eau soient chargées pour ce lot. La question est renvoyée à l'ingénieur de la cité.

L'évêché Bingham appelle l'attention du comité sur le mauvais état des charrettes d'arrosage et propose qu'elles soient réparées immédiatement. L'ingénieur de la cité est autorisé à voir à ce détail et le comité s'ajourne.

Le nouveau gouverneur-général "The Canadian Gazette," de Londres, annonce que notre futur gouverneur-général, lord Stanley de Preston, s'embarquera pour le Canada dans les prochains jours de mai. Il sera accompagné du capitaine Colville, son secrétaire militaire, et des lieutenants Macmahon et Stanley, comme aides-de camp.

Notes Religieuses. Ce soir, à la Basilique, à 7 heures p. m. première réunion de la confrérie du Précieux Sang, répandue dans tout le diocèse de la ville et du diocèse durant ce mois de mai, et comptant déjà près de quatre mille membres.

Chant, sermon et salut du S. Sacrement. Tous sont invités à y assister. On y exposera le but et les avantages de la confrérie, établie pour tous les fidèles.

Monseigneur Soulé est reparti de suite, hier soir, pour Montréal, et de là, il doit s'embarquer sous peu pour retourner en France.

M. le curé Leclerc, de St. Joseph de Montréal, est aussi parti hier, ainsi que M. l'abbé Drolet, ce dernier est allé à Québec dans sa famille, rétablir sa santé.

Les sermons de ce soir à la cérémonie du Précieux sang, seront donnés en français par l'abbé Platin, et l'autre en anglais par M. McGovern.

Un Collège vendredi, 12. Une centaine d'élèves sont allés hier à la ferme du Collège prendre part à la fête au sucre préparée par le R. P. Forge. Malgré le temps pluvieux, ils se sont fortifiés d'avoir répondu à l'appel. Des chants et des morceaux de bande ont transmis aux échos voisins la joie des écoliers.

Une querelle. Plusieurs jeunes gens ont causé du tapage hier soir sur la rue de l'Eglise et des dommages assez sérieux ont été causés. La police étant intervenue a mis fin à cette bagarre qui aurait pu avoir des suites plus fâcheuses encore.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE. Vendredi, 13—M. le magistrat est un peu plus occupé ce matin; il y a plusieurs causes soulevées devant lui.

Thomas Whelan, accusé d'avoir volé un chapeau. On commence l'audition de la preuve, mais il manque plusieurs témoins, de sorte que Son Honneur remet la cause à samedi.

Henri Desmarais et James Murray, perturbateurs de la paix publique, sont condamnés à \$2 d'amende et \$1 de frais chaque.

Edward Wright, pour ivresse et désordre sur la rue, condamné à \$2 d'amende et \$2 de frais.

Edouard Gabelle, pour la même offense, condamné à \$2 d'amende.

Jane O'Neil, amendée mardi dernier devant la cour pour avoir causé du désordre dans la maison qu'elle habitait, elle avait été relaxée jusqu'à ce matin. Mais ayant depuis laissé les lieux, à la demande du propriétaire, sa cause est renvoyée sans frais.

Herbert Tackberry, désordre et tapage, condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

Truduit de Ottawa sur une seconde offense, pour assaut sur un nommé Foisy, il est tenu de payer encore \$2 d'amende et \$1 de frais.

AVIS. Avis aux colporteurs des campagnes et de la ville, 15,000 chromos lithographiques, importation directe d'Europe, genre à peu près nouveau, dont la vente est très rapide et bien payante. La plus belle collection possible en sujets religieux.

Demandez JOSEPH RICHARD, 94 rue du Pont-Hull, de 9 à 11 heures du matin et de 6 à 8 heures du soir. 9a-14-6f.